Quarante-cinquième année. — N° 178.

(EDITION DU MATIN)

ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

MERCREDI 27 JUIN 1900.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr. Les autres Départements et l'Etranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 20. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lenouer, rue de la Station. — En vente à Paris aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

CE NUMÉRO Comprenant SIX PAGES NE DOIT ÊTRE VENDU QUE 5 CENTIMES

CHEZ LES SOCIALISTES

Décidément l'union ne se fait pas beaucoup chez les socialistes et M. Jaurès qui fut l'instigateur du Congrès de Paris, pour l'unification du parti, doit regretter son œuvre.

Le comité général nommé par ce congrès pour surveiller les élus et maintenir les principes socialistes, en fait voir de dures à Jaurès et aux amis du ministère.

Nous avons signalé la note publiée dans la « Petite République », et dans la « Lanterne », par ordre du Comité général, note qui traitait le ministère Waldeck-Millerand de « gouvernement plus ennemi du prolétariat que tous les gouvernements ayant jusqu'ici passé au pouvoir. »

Avant-hier le Comité s'est réuni à nouveau et la séance a été très chaude, on a cru un moment que des scènes de pugilat allaient avoir lieu.

M. Chauvin, l'ex-député guesdiste, a reproché en termes véhéments, l'attitude couchée devant M. Waldeck, qu'avaient prise les socialistes à la Millerand, Viviani et consorts.

« Vous avez, aurait dit M. Chauvin, attiré le discrédit sur la cause socialiste, fait tout ce qu'il fallait pour déshonorer le parti en le mettant, pour sauver un officier bourgeois, capitaliste et juif, à la remorque d'un Trarieux qui s'est montré l'adversaire le plus haineux des libertés syndicales, d'un Reinach que Rouanet et Millerand ont flétri à propos de l'affaire du Panama, d'un Waldeck qui a toujours été le champion du capitalisme le plus féroce et le plus dur aux ouvriers, qui a été le défenseur patenté des plus grands escrocs.

» Quant au nationalisme, c'est vous qui, pour la plus grande part, êtes cause de son développement et de ses succès. Est-ce que dans l'affaire de la Haute-Cour, le parti socialiste tout entier qui est un parti de conspiration permanente contre la société capitaliste et bourgeoise, n'aurait pas dû avoir la fière attitude de Guesde au lieu de s'abriter derrière les pourvoyeurs de l'exil et de la prison ? »

On devine quelle tête devaient faire Jaurès et Viviani présents à la discussion. Ces deux arrivistes ont malgré cela voulu sauver le ministre Millerand en proposant un ordre du jour contourné et louche.

Mais les socialistes présents n'ont pas été les dupes de cette manœuvre et voici l'ordre du jour qu'ils ont voté et fait paraître dans la « Petite République » et dans la « Lanterne » :

« Considérant que, dans la séance du 16 juin, à la Chambre, un certain nombre d'élus socialistes ont repoussé la proposition d'enquête parlementaire faite à la suite de l'interpellation sur les massacres de Chalon-sur-Saône ; qu'ils ont, de plus, après avoir repoussé isolément l'amendement Massabuau, qui représente les doctrines socialistes comme un piège destiné à abuser les travailleurs, voté ce même amendement dans un ordre du jour qui accordait leur confiance au gouvernement responsable.

» Le comité général désapprouve ces députés d'avoir sacrifié à des préoccupations politiques les principes supérieurs du socialisme, acclamés au congrès général de décembre 1899.

» Et décide de soumettre le cas au prochain congrès, afin qu'il juge en dernier ressort et prenne les mesures nécessaires pour assurer l'unité de vote des élus en ce qui concerne les principes et la politique générale du parti socialiste. »

Après cette exécution complète on se demande ce que vont faire les amis de Millerand et les défenseurs de Waldeck et de Dreyfus. Leur rôle touche à sa fin.

Informations

POUR LES FETES NAVALES PROCHAINES A CHERBOURG

Paris, 25 juin. — Le président dela République a reçu ce matin les représentants du département de la Manche venus pour inviter M. Loubet à honorer de sa présence les fêtes que donnera la ville de Cherbourg, à l'occasion de la revue de l'escadre combinée du Nord et de la Méditerranée. Le président de la République a accepté de se rendre à Cherbourg vers le 20 juillet.

LE CAS DE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX NATIONALISTES DE PARIS

Paris, 25 juin. — Le juge d'instruction vient de rendre dans l'affaire Evain et Barillier conseillers municipaux, une ordonnance de renvoi en police correctionnelle sous prévention d'outrages aux agents. Il s'agit on s'en soucient, de l'incident qui s'est passé lors des obsèques de Me Falateuf. L'affaire viendra samedi devant la 9e chambre. On annonce que l'audience sera particulièrement mouvementée.

LE CONGRES INTERNATIONAL DES MINEURS

Paris, 25 juin. — Le Congrès international des mineurs s'est ouvert aujourd'hui, à 12 heures et demie, à l'Hôtel des Sociétés savantes. En attendant la constitution du bureau, M. Burt présidait, assisté de M. Benjamin Picard, secréatire-général. La première séance a été consacrée à la nomination des présidents de chaque nationalité.

TOUJOURS L'INCIDENT DELANNE

« Nous disions hier, dit le « Gaulois », que le général Delanne avait refusé de recevoir et d'installer dans leurs bureaux respectifs les nouveaux officiers nommés à l'état-major par M. le général André. Il s'est produit, à ce propos, un incident piquant qu'il nous paraît intéressant de raconter.

« M. le lieutenant-colonel Faurie, l'un des trois officiers, s'étant présenté à son bureau y trouva un officier qui, dès l'entrée de son supérieur hiérarchique, se leva et porta la main à son képi. « Je suis votre nouveau « chef ». dit le colonel Faurie à cet officier, et il lui tendit la main. Mais l'officier interpellé persista à rester dans la position réglementaire, sa main vissée à la visière de son képi.

« Alors le colonel Faurie s'emportant : « Je vois, s'écria-t-il, qu'on m'oppose des résistances incroyables ; mais je saurai les briser. » Et il sortit brusquement.

LA CLEF DES PRETENDUS CRIS MYSTERIEUX DE LA RUE DE GRENELLE

Paris, 25 juin. — Deux agents du service de la sûreté se sont rendus hier soir rue de Bourgogne et ont passé la nuit dans la chambre de Mlle Baron. Les agents n'ont absolument rien entendu. Au contraire Mlle Baron prétend qu'elle a perçu distinctement et à plusieurs reprises les plaintes de l'enfant. On finit par croire que l'on se trouve simplement en présence d'un cas d'autosuggestion.

LA FIEVRE SCARLATINE A L'ECOLE CENTRALE

Paris, 25 juin. — Sept cas, d'ailleurs de nature bénigne, de fièvre scarlatine s'étaient produits parmi les élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures ; conformément à la décision de son conseil et à l'avis donné par le ministre du commerce, les élèves de cette école ont été licenciés hier.

On annonce que cette fermeture, qui n'a lieu que douze jours avant la date habituelle, n'aura aucune influence sur les examens de sortie. La rentrée se fera à la date habituelle et les examens d'admission auront lieu dans des conditions analogues à celles des années précédentes.

LES ROSIERES

Trois nouvelles rosières ornent les environs de Paris. A Maisons-Laffite, Mlle Alice Beauto, jeune fille de 21 ans, qui depuis longtemps subvient aux charges de sa famille, a reçu hier, avec la couronne de roses, un livret de caisse d'épargne de 1.000 francs.

A Fontenay-les-Louvres, la rosière était Mlle Louise-Alexandrine Desjardins, une jeune ouvrière qui aide ses parents à élever ses quatre frères et sœurs dont deux sont infirmes. Le livret était de 500 francs.

A Montmorency, Mlle Marie-Mélanie Dérez, qui soutient également par son travail sa mère et ses jeunes frères et sœur, a été couronnée en grande pompe à l'église. Le legs de Montmorency est de 500 francs.

NOUVEAUX MINISTERES

M. Saracco a soumis hier au roi d'Italie la liste du nouveau ministère dans lequle M. Visconti-Venosta a consenti à reprendre le portefeuille des Affaires étrangères. — La Chambre est convoquée pour mercredi.

Le nouveau ministère portugais est aussi constitué avec M. Riverso à la présidence.

UNE TEMPETE SUR LA MANCHE

Londres, 25 juin. — Une violente tempête sévit en ce moment dans la Manche. Le bateau d'Ostende qui devait arriver à Douvres à huit heures et demie, n'était pas encore signalé à onze heures.

LA TURQUIE ET L'AMERIQUE

Constantinople, 24 juin. — Le chargé d'affaires américain a présenté à la Porte une note insistant pour qu'une réponse immédiate soit donnée à la demande du gouvernement américain pour le règlement de la question de l'indemnité pour les pertes subies par les sujets américains pendant les massacres arméniens.

Bien que rédigée en termes énergiques, cette note ne constitue pas un ultimatum, mais elle serait venue comme une désagréable surprise pour la Porte, car elle indique que l'intention du gouvernement américain est de pousser les choses à l'extrême.

LES TROUBLES DE LA MARTINIQUE

Comme on le sait, le lieutenant Kahn vient d'être mis en disponibilité.

Cette mesure a lieu de surprendre, car on affirme que le rapport de M. Picanon, inspecteur général, qui fut envoyé par le gouvernement pour faire une enquête sur place, approuve nettement la conduite de cet officier. Une seconde enquête faite par un capitaine d'artillerie lui est également favorable.

La décision du ministre des Colonies est d'ailleurs illégale, car le lieutenant Kahn aurait dû passer devant un conseil d'enquête, avant d'être mis en non activité par retrait d'emploi.

CHOSES ET AUTRES

X..., jeune aéronaute distingué, va épouser une jeune personne qui n'est ni intelligente, ni jolie, ni aimable, ni même riche.

On s'en étonne dans un cercle d'amis.

— Bah ! dit un loustic ; ces gens-là sont habitués à passer sur beaucoup de choses.

***

La belle-mère de Galurin tombe dangereusement malade.

— Eh bien, docteur, fait Galurin au médecin qui la soigne, que pensez-vous de son état ?

— Heu ! j'ai tout petit peu d'espoir...

Galurin, anxieux :

— Pour elle ou pour moi ?

LES SOCIÉTÉS D'INSTRUCTION MILITAIRE

Un incident

Hier, a eu lieu aux Tuileries la première journée du concours national annuel des Sociétés d'instruction militaire de France.

Le président de la République devait y assister, et M. Grébauval, président du Conseil municipal, s'apprêtait à le recevoir, lorsqu'il aperçut M. Waldeck-Rousseau aux côtés du chef de l'Etat. Il se leva et se retira, suivi de ses collègues en prononçant quelques paroles que le « Soir » dit être les suivantes :

— Waldeck... ah ! non. Loubet, passe encore, mais Waldeck, jamais. Je ne veux rien avoir de commun avec ce monsieur.

Interrogé sur cet incident, M. Grébauval a répondu :

— Je me suis retiré en compagnie de mes collègues, disant aux personnes qui m'entouraient d'excuser mon départ, lequel ne s'adressait nullement au président de la République, mais au président d'un ministère avec lequel il nous est impossible d'avoir rien de commun, surtout depuis l'injure officielle faite au peuple de Paris dans la personne de ses élus par le refus du « gouvernement » à la réception du colonel Marchand.

C'est ce jour-là que la première provocation fut commise, puisque le Cabinet dénatura volontairement les meilleures intentions, avec le parti pris, trop évident, d'exaspérer le calme de la nouvelle majorité.

En ce qui me concerne, j'ai toujours affirmé ma volonté bien ferme d'opposant à un Cabinet qui opprime mon pays et déshonore la République.

Voilà pourquoi j'ai quitté le jardin des Tuileries, quand ma présence y devenait inutile, et quand y entrait M. Waldeck-Rousseau.

Je suis convaincu d'être demeuré ainsi d'accord avec les collègues qui m'ont désigné et les électeurs qui m'ont élu.

LE COTON DES INDES

M. A. Nicolas-Ravenez, représentant à Roubaix de MM. Gaddum et Cie, de Bombay, nous communique les renseignements suivants qui lui sont adressés par sa maison sur la prochaine saison des cotons aux Indes :

« Pour la saison prochaine les perspectives ne sont pas brillantes : les pluies manquent encore tout à fait dans les régions cotonnières et dans celles où la famine est la plus prononcée. Si nous n'avons pas dans peu de jours des pluies abondantes dans ces régions, nous n'aurons qu'à contempler une famine dix fois plus sérieuse que la précédente et absence complète de récoltes dans les rayons Omra, Broach et Dhollera.

« Si les pluies arrivaient à marquer encore cette saison cela produirait un désastre dont on ne peut guère se rendre compte et aurait pour un de ses résultatsla ruine complète de l'industrie cotonnière à Bombay. Vous pouvez donc comprendre avec quelle anxiété nous attendons l'arrivée de la pluie ! »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 25 juin 1900

La séance est ouverte à deux heures sous la présidence de M. Mesureur, vice-président.

La loi sur la presse

Le Président. — J'ai reçu une proposition de loi, votée par le Sénat et modifiant la loi sur la presse (Exclamations à droite.)

M. Massabuau. — Ce sont les ordonnances de 1830

M. de Lanjuinais. — Une fois de plus, on va sauver la République. (Bruit.)

La Chambre adopte, d'urgence, une proposition de résolution invitant le gouvernement à établir l'inventaire du personnel de la Marine de 10 ans en 10 ans, pour se rendre compte de l'accroissement du personnel.

Le régime des sucres

L'ordre du jour appelle la première délibération sur les projets de loi portant fixation définitive des taux des primes d'exportation des sucres pour la campagne 1899-1900.

M. Massabuau dépose au préalable une proposition modifiant la loi du 7 avril 1897, sur la législation des sucres. Il demande dans cette proposition, le rachat des grandes raffineries (Exclamations).

Comme M. Millerand, dans son discours de Saint-Mandé, dit-il, je n'ai fait que reproduire, dans mon article premier, le contre-projet signé par MM. Baudin, Millerand et Viviani. (Applaudissements à droite.)

Je réclame l'avis du gouvernement et je demande l'urgence.

Le banc du gouvernement est vide : de toutes parts on crie : le gouvernement ! le gouvernement !

M. Massabuau. — Je demande qu'on attende pour seprononcer, sur l'urgence, que le gouvernement soit représenté. (Très bien ! très bien ! Agitation.)

M. Trannoy, rapporteur. — La proposition de M. Masabuau n'a aucun rapport avec le projet soumis à la Chambre, qui est un projet de pure forme et que rien n'empêche de voter tout de suite.

M. Massabuau. — Je ne m'y oppose pas, à condition qu'il sera statué sur l'urgence de ma proposition dès que le gouvernement sera là.

Le projet fixant le taux des primes d'exportation les sucres pour la campagne 1899-1900 est adopté.

LA DÉFENSE MARITIME ET COLONIALE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de projet d'outillage ds ports.

Le président expose que la Chambre a voté les chiffres proposés par M. Pelletan, qui ont été répartis dans l'état ; le reste de son contre-projet a été repoussé. Il n'y a donc pas lieu de voter sur l'ensemble. (Protestations.)

L'amiral Rieunier réclame le vote sur l'ensemble. L'extrême-gauche commence son obstruction ordinaire.

L'amiral Rieunier tient tête à l'orage et poursuit ses explications au milieu des vociférations rythmées par le vacarme des pupitres. Les crédits actuels, dit-il, ne sont qu'une amorce et la Chambre ne peut s'engager dans cette voie d'augmentation sans savoir où on la mène. C'est le gaspillage des finances. On jette l'argent à l'eau. (Applaudissements.)

Je réclame l'avis du ministre de la marine qui ne l'a point donné. Il est inadmissible qu'il laisse ainsi aller à l'eau la défense navale. (Applaudissements.)

Après quelques observations de M. de Mahy, on vote néanmoins sur l'ensemble des crédits qui est adopté.

M. Arène à l'amiral Rieunier. — Vous n'avez même pas voté contre.

L'amiral Rieunier. — Si, des deux mains. Et il les lève toutes les deux. (Rires.)

On passe à l'article premier du projet ; la Chambre adopte un amendement de MM. Pains et Louis Legrand, augmentant le crédit de deux millions pour l'établissement d'un poste de défense mobile à Port-Vendres et à Bayonne. Un amendement de MM. de Mahy et Louis Brunet, augmentant les crédits de quatre millions, pour Diégo-Suarez, est également adopté.

Le ministre accepte tous les amendements ou n'y fait pas opposition ; il promet, à M. Duperier de Larsan, d'étudier la question de la création d'un poste de torpilleurs à la pointe de Gaves, dans la Gironde.

L'amiral Rieunier. — Vous ne motivez jamais votre avis. (Applaudissements. Bruits à l'extrême-gauche.)

Les trois premiers articles du projet sont adoptés.

M. Mirman demande que l'entreprise des travaux de Bizerte soit l'objet d'une adjudication publique. M. Pelletan a posé la même question l'autre jour. Le ministre n'a pas répondu.

M. de Lanessan se décide à fournir des explications Il expose qu'une convention fut passée en 1889 avec le Gouvernement beylical relativement à la création du port de Bizerte. Le ministre se prétend lié par cette convention. Le Gouvernement beylical a traité lui-même avec les entrepreneurs.

M. Debussy. — Allons donc ; est-il possible que vous soyez lié par le Gouvernement beylical ? (Agitation.)

M. de Lanessan. — Pour tout ce qui est travaux militaires, la marine a eu recours à l'adjudication, mais pour les autres, elle ne pouvait violer la convention.

M. Charles Bernard. — Pendant ce temps, vous vous enrichissez. (Exclamations.)

M. Mirman. — Il y a, à Bizerte, une société dont a parlé M. Pelletan, en rappelant son rôle dans le Panama. Cette société a obtenu, en 1899, l'entreprise de la construction du port de commerce de Bizerte, avec une clause avantageuse. La thèse du ministre n'en reste pas moins fort contestable.

Des dépenses considérables seront encore engagées à Bizerte, pendant une partie du siècle prochain, parce que Bizerte est destiné à devenir un centre important de défense. Va-t-on rester indéfiniment sous les conditions onéreuses d'un contrat hâtif et mal étudié ? (Vifs applaudissements.) L'abandon d'un privilège aussi désastreux à une société particulière, surtout lorsqu'elle a des antécédents comme le rôle joué par elle dans le Panama, ne peuvent être chose perpétuelle (nouveaux applaudissements) ; les adjudications doivent toujours être la garantie de l'Etat. Un ministre, qui se soustrairait à cette règle, commettrait une lourde faute. Il ne faut pas ici de complaisance.

Le ministre de la marine. — Je n'accepte pas ce mot, il est de trop. (Bruit.)

M. Charles Bernard. — Vous n'avez jamais fait autre chose au Tonkin.

VIF INCIDENT

M. de Lanessan se dresse furieux et, tourné vers M. Bernard, le bras tendu : Ce que j'ai fait au Tonkin, je vais vous le dire.

De violentes huées couvrent la voix du ministre qui gesticule au milieu du vacarme. On distingue les mots : « Je vous défie... Je vous défie, entendez-vous... » Les huées redoublent.

M. Bernard lui crie : « Vous avez été révoqué. (Applaudissements)

Puis ce sont les apostrophes les plus vives qui pleuvent sur l'ancien gouverneur du Tonkin. En vain l'extrême gauche l'applaudit. M. Charles Bernard continue à l'invectiver avec force. On entend à plusieurs reprises : « Canivet ! Canivet ! »

Les socialistes se fâchent tout-à-fait et prennent à parti le président : « Vous ne présidez pas, faites les taire ! A l'ordre ! »

Le président. — Je n'ai pas entendu ce qu'a dit M. Charles Bernard.

M. Charles Bernard. — Il n'y a que vous qui n'entendiez pas.

Le président rappelle alors M. Charles Bernard aux convenances.

Le ministre s'est rassis très rouge. Le tumulte s'apaise peu à peu.

M. Mirman reproche au ministre d'avoir dissimulé les documents se rapportant aux marchés passés à Bizerte (bruit).

M. de Lanessan. — J'ai communiqué le dossier tout entier à ceux qui me l'ont demandé.

M. Mirman. — C'est aux commissions parlementaires qu'il faut faire ces communications-là, mais non à vos amis dans votre cabinet. Je demande que la commission de la Marine soit saisie. (Applaudissements.)

Sur ces entrefaites, arrive le président du conseil qu'on vient d'informer sans doute, que son collègue était en mauvaise position. Il lui donne des conseils ; l'agitation est très vive.

M. de Lanessan. — Je communiquerai tout ; on verra que, dès 1889, un port militaire était prévu. C'était une clause secrète alors. Je répète que tous les travaux autres que ceux des jetées ont été et continuent à être donnés à l'adjudication.

M. Pelletan. — Le contrat de 1889 est passé pour 65 ans. Il est inadmissible que, par la faute du gouvernement tunisien, la France soit liée pour si longtemps. Aujourd'hui, il s'agit d'un port militaire et non plus d'un port de commerce. La France doit reprendre sa liberté. (Très bien, très bien).

M. Gerville-Réache qui était rapporteur de la Marine, au moment où fut passé le contrat, expose qu'on ne fut pas libre alors de faire autrement qu'on ne fit. On subordonna alors la question d'argent à l'intérêt national. On dut procéder, par un moyen indirect, pour arriver à la création d'un port militaire. (Protestations)

Après un nouvel échange d'observations entre M. Mirman, de Mahy, Pelletan et le ministre, le dossier promis par celuici est renvoyé àla commission.

M. Mirman n'insiste plus pour l'adoption de son amendement et l'ensemble du projet est voté.

La Chambre passe à l'examen du projet relatif à l'augmentation de la flotte. L'urgence est déclarée.

M. Lockroy rouvre le débat entre la nouvelle école et la vieille école de la marine. Sans vouloir contester ses mérites, on ne peut oublier que celle-ci a laissé les côtes de la France et des Colonies sans défense.

M. Millevoye. — C'est la faute du quai d'Orsay qui ne l'a jamais avertie du péril. Ne déplaçons pas les responsabilités.

M. Lockroy défend son système ; la victoire des Américains à Santiago, celle des Japonais à Yalu, furent dues à la vitesse.

L'amiral Rieunier. — L'infériorité des Chinois a été due surtout aux pots de vin qui leur ont valu tant d'obus en terre cuite. (Rires)

M. Lockroy s'adresse principalement à MM. Chautemps et Aimond, dont il combat les idées.

A plusieurs reprises, des colloques aigres-doux s'engagent entre ceux-ci et l'orateur.

M. Lockroy. — On a attribué aux cuirassés de 14.000 tonnes, un rayon d'action qu'ils ne possèdent pas.

L'orateur entre dans de longues considérations techniques, puis il aborde la question financière C'est sur des plus-values budgétaires espérées que repose toute notre défense nationale. Le jour où il n'y aurait plus de plus-value, laissera-t-on les travaux inachevés ? C'est inadmissible. Il faut, ou mettre des impôts nouveaux, ou faire un emprunt. La politique intermédiaire qui consiste à ne faire que la moitié de ce qui est jugé nécessaire, est la politique qui commence tout et n'achève rien. La France ne veut plus qu'on la berce de rêves, elle est prête à tous les sacrifices. Que le gouvernement ose prendre des responsabilités complètes. (Applaudissements)

M. Chautemps relève quelques erreurs techniques dans le discours de M. Lockroy et dans ses ouvrages.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Séance demain. La séance est levée à 6 heures 35.

LES TROUBLES DE CHINE

GRAVES NOUVELLES DE L'EXTREME-ORIENT LA DEFAITE DU DETACHEMENT SEYMOUR

Lundi, 25 juin. — Le « Daily Express » contient les informations de Shanghaï, 24, que voici :

« Une dépêche publiée par le consul japonais annonce que le capitaine du navire de guerre anglais « Daphné » a été tué à Tien-Tsin, vendredi. On croit que le capitaine du « Balfour », un autre officier et deux marins ont été blessés dans le même engagement.

» Une lettre émanant d'un fonctionnaire des douanes de Tien-Tsin, annonce la défaite de la colonne de Seymour.

» Il y a actuellement en campagne 80.000 hommes de troupes chinoises et 270.000 irréguliers, y compris les Boxers. Un télégramme de Chong King annonce que le consul français est toujours prisonnier à Yunnam-Fou. Un Japonais arrivé de Pékin confirme la nouvelle de la terrible situation des étrangers et dit qu'à son départ ceux-ci avaient perdu tout espoir.

» Le croiseur allemand « Gefion » est arrivé ici ce matin, venant de Takou. Il apporte la nouvelle que les Russes ont eu 180 tués dans l'engagement de vendredi, près de Tien-Tsin.

» On compte beaucoup sur les Japonais pour contribuer au rétablissement de l'ordre. »

Cette appréciation ne paraît guère exagérée, s'il faut ajouter foi aux indications suivantes transmises de Pékin au « Daily Mail » :

« Le prince Tuan est maître de la situation à Pékin. C'est lui qui a dicté les derniers édits impériaux. 80 pour cent des mandarins de Pékin sont favorables aux Boxers qui ont été divisés en 8 corps par le prince Tuan.

» L'impératrice a reçu deux fois le grand chef des Boxers, avant le commencement des troubles. Le général Tung-Fuh-Siang assistait à ces audiences. Plusieurs fonctionnaires conseillent de transférer le gouvernement dans la province de Sang-Si et de proclamer l'héritier présomptif comme Empereur. »

En vue des évènements qui se préparent, les Russes déploient une énergie extraordinaire. Ils se disposent, dit-on, à envoyer 80.000 hommes en Chine, et les cosaques occupent déjà Sahnhankourn et Tai-Toho.

D'autre part, ils viennent d'informer le vice-roi de Sang-Si de leur intention d'envoyer deux navires de guerre à Hankow, pour protéger le chemin de fer de Luhan.

LA MOBILISATION RUSSE

Une dépêche d eSaint-Pétersbourg reçue à Berlin annonce qu'un ordre impérial ordonne la mobilisation des troupes du district militaire de l'Amour et l'appel sous le drapeau du nombre nécessaire de réservistes.

DEPECHES OFFICIELLES

Paris, 25 juin. — Une note Havas dit : « Notre consul général à Shanghaï télégraphie le 24 que, d'après les informations de Cheng, directeur des chemins de fer et télégraphes, les ministres étrangers et les Européens étaient le 19 juin sains et saufs à Pékin et que, avec l'autorisation du gouvernement chinois, ils se préparaient à quitter la capitale.

» D'après un télégramme de M. François, daté du 22 et transmis par la voie de l'Indo-Chine, notre consul se disposait à quitter Yunnan-Sen le 24.

» Enfin un télégramme de notre consul à Chefou, daté du 24, constate qu'il y a une grande anxiété dans cette ville, mais que jusqu'à présent la tranquillité est maintenue. »

LES RUMEURS DE SHANGHAI

Londres, 25 juin. On mande de Shanghaï, 25 : Le 16, plus de la moitié du quartier nord-ouest de Tien-Tsin, y compris la partie occupée par les étrangers, était en flammes.

Le bruit avait couru que le prince Ching avait été assassiné. Le bruit avait couru également que Tuan et l'impératrice se préparaient à partir pour la province.

Le croiseur chinois Kuan Gahi aurait débarqué 2 millions de cartouches à Nankin.

M. WALDECK-ROUSSEAU ET LES SYNDICATS

Paris, 25 juin. — Au banquet de la Fédération professionnelle des mécaniciens et chauffeurs qui a eu lieu dimanche soir, M. Waldeck-Rousseau, qui y assistait, faisant allusion à la loi sur les syndicats, a dit :

« Cette loi a été longtemps disputée, on peut dire chèrement achetée, mais il faut oublier toutes ces difficultés et n'en retenir qu'un enseignement. Lorsqu'on croit qu'une entreprise est juste et nécessaire, il faut fermer l'oreille à toutes les déclamations ; ne point regarder à ses pieds, ne pas compter les cailloux dont la route peut être semée, mais attacher son regard vers le point lumineux qui marque le but à atteindre. »

Le président du conseil, parlant ensuite des demandes faites par les mécaniciens et chauffeurs, dit que sur un certain nombre de questions, ils ont déjà cause gagnée.

« D'abord, dit-il, les heures de réserve ne doivent pas être assimilées à des repos. Sur un second point, il nous a paru nécessaire, et la chose a été faite, d'indiquer à toutes les Compagnies que les vingt-quatre heures ordinaires de repos décadaire ne devaient pas, pour un motif ou pour un autre, être diminuées lorsque les roulements sont chargés. Ces vingt-quatre heures sont elles-mêmes insuffisantes et elles doivent être augmentées dans la limite du travail qui a été fourni. »

LE DISCOURS DE M. EUGÈNE MOTTE

sur le marché à terme de Roubaix-Tourcoing

Nous donnons, ci-après, d'après l' « Officiel », la fin du discours prononcé, vendredi à la Chambre, par M. Eugène Motte, dans la discussion de l'interpellation Mirman sur le marché à terme de Roubaix-Tourcoing.

Le marché à terme est-il la cause de la baisse ?

M. Balsan. — Le terme devait être un marché régulateur empêchant les hausses excessives et les baisses désastreuses. Il ne me paraît pas avoir réalisé ce programme. (Très bien ! très bien !)

M. Eugène Motte. — Il reste donc démontré que nous avons eu en 1880, et 1885 et à la fin de 1886 des différences au moins aussi grandes que celles qu'on a dénoncées aujourd'hui, et qu'il y a eu également en 1885 des arrêts considérables dans les filatures et dans les tissages, puisque, comme le disait la circulaire de M. Wenz, on a éprouvé la sensation de la déroute.

Or, je le répète, à ce moment le marché à terme n'existait pas, puisque ce n'est qu'en 1888 qu'il a commencé à fonctionner. Vous voyez que, pour l'industrie lainière, les faits que l'on vous a donnés comme étant provoqués par le marché à terme se sont manifestés alors qu'il n'existait pas.

La soie ne vient-elle pas, dans les deux derniers mois, d'éprouver un recul de 40 p. 100 ? Et cependant il n'y a pas de marchés à terme sur la soie. Vous voyez donc que les mêmes causes produisent les mêmes effets. La soie, elle aussi, avait atteint des cours trop vertigineux.

Si j'examine maintenant la question des qualités vendues sur le marché à terme, il me paraît, comme je vous le disais tout à l'heure, que ces quantités ne sont nullement disproportionnées avec la production courante de Roubaix.

Pour clore l'histoire des derniers événements, je dirai que sans le terme, malgré l'esprit de solidarité qui s'est toujours affirmé à Roubaix, il y aurait eu des désastres. Or, jusqu'à présent, vous n'avez pas entendu dire qu'il se soit produit de cataclysme bien grave à Roubaix.

Certes, je le redis avec plaisir, on a, chez nous, très développé, l'esprit de solidarité. Les familles se soutiennent et l'on a rarement fait perdre un centime au prochain. Cependant, malgré cela, nous aurions peut-être eu des catastrophes si le marché à terme n'avait pas existé. Certaines maisons se seraient trouvées trop engagées.

C'est qu'en effet vous savez bien ce qui se passe lorsqu'il y a de la baisse : toutes les maisons se ferment. On se dit : « Il pleut, il fait de l'orage, je ne sortirai que lorsque letemps se mettra absolument au beau. »

Pendant ce temps les négociants, suffisamment osés pour ravitailler un marché comme celui de Roubaix, — et je vous défie de trouver dans le monde un marché lainier qui présente cette ampleur, à tel point que le monde entier vient s'y approvisionner, — ces négociants auraient subi la tourmente, et certaines maisons dont nous sommes fiers auraient succombé.

M. Jourde. — Est-ce que la laine brute a subi la même dépréciation ?

M. Eugène Motte. — Absolument ! Il y a une telle corrélation entre la laine brute et la laine peignée que tous ceux qui s'occupent de laines ont dans leur poche un tableau de parité établissant l'équivalence entre la laine brute au Havre et la laine peignée à Anvers ou à Roubaix.

Ce tableau de parité vous pouvez le consulter si cela vous intéresse

M. Jourde. — Le point qui m'intéresse et qui intéresse la Chambre est celui-ci : on accuse la Caisse de liquidation de Roubaix d'avoir perturbé les cours ; il serait intéressant de pouvoir comparer le prix mondial de la laine brute avec la correspondance du prix de la laine peignée sur la place de Roubaix ; nous verrons si l'influence de la Caisse de liquidation de Roubaix a été aussi pernicieuse qu'on nous l'a dit.

M. Eug. Motte. — Il y a corrélation absolue entre le cours de la laine brute au Havre le cours de la laine brute à Anvers et à Leipzig, et les cours des laines peignées à Leipzig, à Anvers et à Roubaix.

M. Balsan. — La laine va à Londres où il n'y a pas de marché à terme.